RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00046
Numéro SIREN : 306 535 568
Nom ou dénomination : GARNIER PISAN ET CIE

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2018 sous le numéro de dépôt 1321

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT :

« GARNIER PISAN ET CIE »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 650.000 €uros
130 Chemin Rural n° 11 dit
Carraire du Bouisset
83370 SAINT-AYGULF

RCS FREJUS 306.535.568. – 76 B 46

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
- 3 MAI 2018
N° 2018B1321

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le trente mars à seize heures,

Les actionnaires de la Société « GARNIER PISAN ET CIE », Société par Actions Simplifiée au capital de 650.000 €uros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation du Président par lettres ordinaires adressées aux actionnaires.

Monsieur Bernard LECAT, Commissaire aux Comptes de la société, convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 14 mars 2018, s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion.

Il est établi une feuille de présence, émargée par les actionnaires au fur et à mesure de leur entrée en séance.

A la demande de Monsieur Jérôme PISAN, l'assemblée générale procède à la constitution de son bureau :

- PRESIDENT : Jérôme PISAN (es-qualités la SAS HGP)

- SECRETAIRE : Isabelle COLUBRIALE

La feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié du capital social ; en conséquence, l'assemblée générale peut valablement se constituer et délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'ordre du jour de l'assemblée,
- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes et l'accusé de réception correspondant ;
- Copie de la lettre de convocation adressée à Monsieur Jérôme PISAN ;
- Les statuts à jour de la société ;
- La feuille de présence arrêtée par les membres du bureau ;
- Le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 30 Septembre 2017;
- L'inventaire arrêté à la même date ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- L'état des cinq personnes les mieux rémunérées.

Monsieur le Président précise que les divers documents prévus par la Législation en vigueur ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, dans les délais impartis. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2017;
- Rapport du Président ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2017;
- Approbation des conventions visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Nomination de nouveaux commissaires aux comptes ;
- Quitus au Président ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 30 Septembre 2017. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion du Président, des rapports du Commissaire aux Comptes et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 4.445 €uros.

2° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.445 €uros :

- RESULTAT DE L'EXERCICE	4.445 €uros
- REPORT A NOUVEAU ANTERIEUR	253.509 €uros

	257.954 €uros

La somme de 257.954 €uros est affectée comme suit :

- DIVIDENDES	120.000 €uros
- REPORT A NOUVEAU	137.954 €uros

Ce dividende est versé en intégralité à la société « HGP » en l'état du prêt de consommation d'actions consenti par Monsieur Jérôme PISAN à la société « HGP ».

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	DIVIDENDES	Montant éligible à l'abattement de 40 %
- 2015/2016	100.000 €	-
- 2014/2015	150.000 €	-
- 2013/2014	160.000 €	-

3° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve au Président au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2017.

4° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, décide d'approuver telles que proposées, les conventions visées par les articles 227-10 et suivants du Code de Commerce.

5° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer la société « GROUPE INTER EXPERT », représentée par Monsieur Philippe BEDUE, dont le siège social est à SAINT-RAPHAEL (83700), Le Stanislas B, 51 Rue Jules Barbier en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de six exercices expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2023, en remplacement de Monsieur Bernard LECAT dont le mandat a expiré au 30 septembre 2017.

L'Assemblée Générale décide de nommer la société « PARTICIPATIONS EXPERTISE CONSEILS AUDIT », représentée par Madame Laetitia VERRIER, à SAINT-RAPHAEL (83700), Le Stanislas B, 51 Rue Jules Barbier en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de six exercices expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2023, en remplacement de Monsieur Philippe BEDUE dont le mandat a expiré au 30 septembre 2017.

6° RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait, d'une copie ou d'un original des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de FREJUS

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT VOTEES SUCCESSIVEMENT A L'UNANIMITE A L'EXCEPTION DE LA 4° RESOLUTION OU L'ACTIONNAIRE OU LE DIRECTEUR GENERAL INTERESSE NE PREND PAS PART AU VOTE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à dix-sept heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau.

DONT PROCES-VERBAL

LE PRESIDENT
SAS H.G.P.
(Jérôme PISAN)

LA SECRETAIRE
Isabelle COLUBRIALE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT :

« GARNIER PISAN ET CIE »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 650.000 €uros

130, Chemin Rural n° 11 dit
Carraire du Bouisset

83370 SAINT-AYGULF

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
- 3 MAI 2018
N° 2018 B 1321

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 130 CHEMIN RURAL N° 11 83370 SAINT AYGULF — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 30653556800027 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092017 Net 3	N-1 30092016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 880	AG 4 880		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	454 232	AQ 126 810	327 422	343 661
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	371 568	AS 320 462	51 106	69 242
	Autres immobilisations corporelles	AT	495 036	AU 438 241	56 795	61 572
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		39 627
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 958	BI	1 958	1 907
	TOTAL (II)	BJ	1 327 674	BK 890 393	437 281	516 009
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	347 540	BM	347 540	243 334
	En cours de production de biens	BN	300 140	BO	300 140	192 066
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 778 455	BY 7 648	1 770 807	2 159 899
	Autres créances (3)	BZ	272 847	CA	272 847	269 411
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	50 065	CE	50 065	245 000
	Disponibilités	CF	243 766	CG	243 766	217 124
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	166 655	CI	166 655	144 506
	TOTAL (III)	CJ	3 159 467	CK 7 648	3 151 819	3 471 340
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 487 141	1A 898 042	3 589 099	3 987 349

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 958 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 616350 en Euros.

QUADRATUS Informatique

SOGETEC

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 650 000)	DA	650 000	650 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	71 048	71 048
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	253 509	301 310
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 445	52 200
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	979 003	1 074 558
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	238 663	337 933
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	39 100	68 100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 735 314	1 925 302
	Dettes fiscales et sociales	DY	536 359	547 997
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	60 661	33 460
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 610 097	2 912 791
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 589 099	3 987 349

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 610 097	2 912 791
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	233 664	327 854

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	8 060 165	FH	FI	8 060 165	7 095 939
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 060 165	FK	FL	8 060 165	7 095 939
	Production stockée*				FM	108 073	123 784
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	58 123	42 284
	Autres produits (1) (11)				FQ	206	379
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	8 226 568	7 262 385
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 297 221	1 844 873
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(104 206)	(91 779)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	4 313 988	3 850 522
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	56 632	62 372
	Salaires et traitements*				FY	985 581	892 835
	Charges sociales (10)				FZ	616 870	609 339
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	59 015	65 776
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		3 051
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	26 970	8 032
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	8 252 070	7 245 020
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(25 502)	17 366
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	5 465	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	722	48
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	6 187	48
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	12 634	12 371
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		151
	Total des charges financières (VI)				GU	12 634	12 522
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(6 447)	(12 474)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(31 950)	4 892

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 682	28 488
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	72 877	32 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	75 559	61 071
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	65	147
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	39 627	3 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	39 692	3 147
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	35 867	57 925
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(528)	10 617
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 308 314	7 323 505
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 303 869	7 271 305
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 445	52 200
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	89 441	93 952
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	14 452	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	43 912	42 284
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	39 692	75 559

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
PERTES SUR CREANCES	14 452	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 958	UV	1 958	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	9 152		9 152		
	Autres créances clients	UX	1 769 304		1 769 304		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 350		6 350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	126 342		126 342		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	101 246		101 246		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 909		38 909		
	Charges constatées d'avance	VS	166 655		166 655		
	TOTAUX	VT	2 219 915	VU	2 219 915	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	238 663	238 663		
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 735 314	1 735 314		
Personnel et comptes rattachés		8C	61 433	61 433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	75 914	75 914		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	383 402	383 402		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 610	15 610		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	39 100	39 100		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	60 661	60 661		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 610 097	VZ 2 610 097		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	5 136	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	301 310	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB
				- Autres réserves	ZD
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	52 200	Dividendes		ZE 100 000
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF
			Report à nouveau		ZG 253 509
TOTAL I	ØF	353 509	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH 353 509

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice — XV

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENSEIGNEMENTS DIVERS — DÉTAIL DES POSTES

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 739 997)	YQ	325 867	99 027
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	1 695 666	1 519 370
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	511 039	324 687
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	806 868	749 510
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	399 232	387 698
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	901 183	869 256
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	4 313 988	3 850 522
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	27 392	24 165
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	29 240	38 207
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	56 632	62 372
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	1 514 738	1 343 693
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	1 194 386	1 055 683
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*	ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: 2 handicapés): 1	YP	34	30
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

QUADRATUS Informatique

SAS GARNIER PISAN
130 CHEMIN RURAL N° 11
DIT CARRAIRE DU BOUISSET
83370 SAINT AYGULF

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

SOGETEC
36 PLACE DEI DOUFIN
LE PALADIEN BAT B
83600 FREJUS
04.94.44.54.60

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations générales complémentaires x
Informations complémentaires (CICE) x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Evaluation des amortissements x
Evaluation des matières et marchandises x
Evaluations des produits et en cours x
Evaluation des créances et des dettes x
Evaluation des valeurs mobilières de placement x
Disponibilités en Euros x
Produits à recevoir x
Charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x
Variation des capitaux propres x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires x
Ventilation de l'effectif moyen x
Honoraires des commissaires aux comptes x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers x
Informations en matière de crédit bail x
Engagement en matière de pensions et retraites x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Participation des salariés x
Résultats financiers des cinq derniers exercices x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 589 099.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 060 165.39 Euros et dégageant un bénéfice de 4 444.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 72 706 €. Dont 14.876 euros au titre du reliquat du CICE 2016 et 57830 au titre du CICE 2017, il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 51 724 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : cice 2015	19 862
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement : cice 2015	31 862
Total	51 724

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5 000.0000	130			130

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été valorisées au dernier prix d'achat
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier

sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 129
Autres créances	13 654
Total	14 783

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 999
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 779
Dettes fiscales et sociales	15 610
Autres dettes	45 424
Total	67 812

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	166 655
Total	166 655

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 022 358
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	52 200
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 074 558
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 074 558
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	100 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	974 558
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	100 000-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	100 000-

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

La comptabilisation du Chiffre d'affaires se fait à l'avancement

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	2
Ouvriers	34
Total	39

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5500 euros HT, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5.500 HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		588 811
Garantie à 1ère demande CIC	114 086	
Caution marché privé retenue de garantie CIC	4 863	
Contrepartie engagement siganture CIC	170 890	
Nantissement de compte CMCIC FACTOR	60 000	
Avance DAILLY SMC	137 351	
caution marche public remboursement avance CI	68 693	
Caution marche prive retenue garantie CIC	32 928	
Total (1)		588 811

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Caution par signature BTP BANQUE	776 389
caution par signature SMC	278 211
Total	1 054 600

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			649 400	90 597	739 997
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			243 186	68 216	311 402
- dotations de l'exercice			76 393	20 627	97 020
Total			319 580	88 843	408 422
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			276 980	70 461	347 441
- exercice			70 443	20 319	90 762
Total			347 423	90 780	438 203
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			95 545	1 554	97 099
- entre 1 et 5 ans			221 368		221 368
Total			316 913	1 554	318 467
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2 356	2 356
- entre 1 et 5 ans			5 044		5 044
Total			5 044	2 356	7 400

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Participation des salariés

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	650 000	650 000	650 000	650 000	650 000
Nbre des actions ordinaires existantes	130	130	130	130	130
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 134 345	9 067 432	6 336 444	7 095 939	8 060 165
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	356 229	359 513	91 704	131 643	48 720
Impôts sur les bénéfices	90 297	76 108	9 800-	10 617	528-
Participation des salariés au titre de l'exercice	28 311	24 389			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	193 061	170 613	31 191	52 200	4 445
Résultat distribué	280 000	160 000	150 000	100 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 827.85	1 992.43	780.80	930.97	378.83
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 485.08	1 312.41	239.93	401.53	34.19
Dividende distribué à chaque action	2 153.85	1 230.77	1 153.85	769.23	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	39	39	36	30	34
Montant de la masse salariale de l'exercice	997 284	1 028 354	990 872	892 835	985 581
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	709 425	744 015	724 172	656 848	689 576

Bernard LECAT
Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

51, rue Jules Barbier
83700 SAINT-RAPHAEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

SAS GARNIER PISAN
Au capital de 650 000 Euros
130, Chemin Rural N°11
Dit Carraire du Bouisset
83370 SAINT-AYGULF
RCS FREJUS B 306 535 568

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
- 3 MAI 2018
N° 2018B1327

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, , j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société S.A.S Garnier Pisan relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2017,** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gief.com

I- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des comptes clients et le stock matières premières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications du rapport de gestion et autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

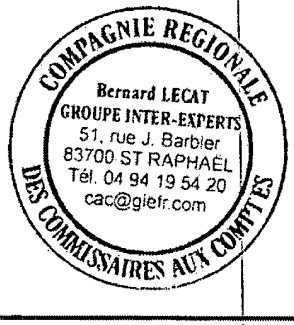

V- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Saint-Raphaël,
Le 12 mars 2018

Bernard LECAT
Commissaire aux comptes

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gie-fr.com

ANNEXE :
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

① **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 130 CHEMIN RURAL N° 11 83370 SAINT AYGULF — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 0 6 5 3 5 5 6 8 0 0 0 2 7 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30092017 — Net 3	N-1 30092016 — Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 880	AG	4 880		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	454 232	AQ	126 810	327 422	343 661
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	371 568	AS	320 462	51 106	69 242
	Autres immobilisations corporelles	AT	495 036	AU	438 241	56 795	61 572
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			39 627
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	1 958	BI		1 958	1 907
	TOTAL (II)	BJ	1 327 674	BK	890 393	437 281	516 009
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	347 540	BM		347 540	243 334
	En cours de production de biens	BN	300 140	BO		300 140	192 066
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 778 455	BY	7 648	1 770 807	2 159 899
	Autres créances (3)	BZ	272 847	CA		272 847	269 411
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD	50 065	CE		50 065	245 000
	Disponibilités	CF	243 766	CG		243 766	217 124
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	166 655	CI		166 655	144 506
	TOTAL (III)	CJ	3 159 467	CK	7 648	3 151 819	3 471 340
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 487 141	1A	898 042	3 589 099	3 987 349

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 1 958	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 616350 en Euros.

SOGETEC

QUADRATUS Informatique

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 650 000)	DA	650 000	650 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	71 048	71 048
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	253 509	301 310
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 445	52 200
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	979 003	1 074 558
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	238 663	337 933
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	39 100	68 100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 735 314	1 925 302
	Dettes fiscales et sociales	DY	536 359	547 997
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	60 661	33 460
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 610 097	2 912 791
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 589 099	3 987 349

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 610 097	2 912 791
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	233 664	327 854

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	8 060 165	FH		FI	8 060 165	7 095 939
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 060 165	FK		FL	8 060 165	7 095 939
	Production stockée*					FM	108 073	123 784
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	58 123	42 284
	Autres produits (1) (11)					FQ	206	379
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 226 568	7 262 385
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 297 221	1 844 873
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(104 206)	(91 779)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 313 988	3 850 522
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	56 632	62 372
	Salaires et traitements*					FY	985 581	892 835
	Charges sociales (10)					FZ	616 870	609 339
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	59 015	65 776
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		3 051
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	26 970	8 032
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 252 070	7 245 020
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(25 502)	17 366
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 465	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	722	48
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	6 187	48
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 634	12 371
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		151
	Total des charges financières (VI)					GU	12 634	12 522
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 447)	(12 474)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(31 950)	4 892

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 682	28 488
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	72 877	32 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	75 559	61 071
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	65	147
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	39 627	3 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	39 692	3 147
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	35 867	57 925
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(528)	10 617
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 308 314	7 323 505
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 303 869	7 271 305
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 445	52 200
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP	89 441	93 952
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	14 452	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	43 912	42 284
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	39 692	75 559

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
PERTES SUR CREANCES	14 452	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

SAS GARNIER PISAN
130 CHEMIN RURAL N° 11
DIT CARRAIRE DU BOUISSET
83370 SAINT AYGULF

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

SOGETEC
36 PLACE DEI DOUFIN
LE PALADIEN BAT B
83600 FREJUS
04.94.44.54.60

SAS GARNIER PISAN
83370 SAINT AYGULF

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations générales complémentaires x
Informations complémentaires (CICE) x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Evaluation des amortissements x
Evaluation des matières et marchandises x
Evaluations des produits et en cours x
Evaluation des créances et des dettes x
Evaluation des valeurs mobilières de placement x
Disponibilités en Euros x
Produits à recevoir x
Charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x
Variation des capitaux propres x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires x
Ventilation de l'effectif moyen x
Honoraires des commissaires aux comptes x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers x
Informations en matière de crédit bail x
Engagement en matière de pensions et retraites x

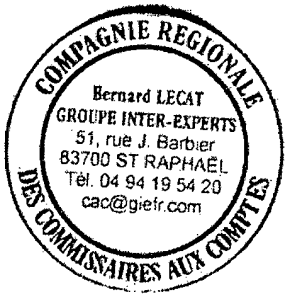

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Participation des salariés X
Résultats financiers des cinq derniers exercices X

COMPAGNIE REGIONALE
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAEL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 589 099.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 060 165.39 Euros et dégageant un bénéfice de 4 444.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 72 706 €. Dont 14.876 euros au titre du reliquat du CICE 2016 et 57830 au titre du CICE 2017, il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 51 724 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : cice 2015	19 862
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement : cice 2015	31 862
Total	51 724

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com

SAS GARNIER PISAN
83370 SAINT AYGULF

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5 000.0000	130			130

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été valorisées au dernier prix d'achat
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier

sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 129
Autres créances	13 654
Total	14 783

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 999
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 779
Dettes fiscales et sociales	15 610
Autres dettes	45 424
Total	67 812

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	166 655
Total	166 655

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 022 358
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	52 200
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 074 558
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 074 558
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	100 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	974 558
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	100 000-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	100 000-

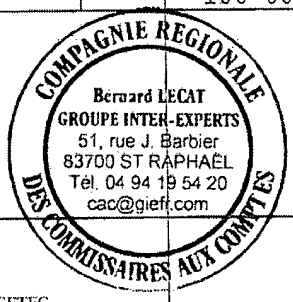

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

La comptabilisation du Chiffre d'affaires se fait à l'avancement

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	2
Ouvriers	34
Total	39

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5500 euros HT, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5.500 HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		588 811
Garantie à 1ère demande CIC	114 086	
Caution marché privé retenue de garantie CIC	4 863	
Contrepartie engagement siganture CIC	170 890	
Nantissement de compte CMCIC FACTOR	60 000	
Avance DAILLY SMC	137 351	
caution marche public remboursement avance CI	68 693	
Caution marche prive retenue garantie CIC	32 928	
Total (1)		588 811

Engagements reçus

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Caution par signature BTP BANQUE	776 389
caution par signature SMC	278 211
Total	1 054 600

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			649 400	90 597	739 997
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			243 186	68 216	311 402
- dotations de l'exercice			76 393	20 627	97 020
Total			319 580	88 843	408 422
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			276 980	70 461	347 441
- exercice			70 443	20 319	90 762
Total			347 423	90 780	438 203
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			95 545	1 554	97 099
- entre 1 et 5 ans			221 368		221 368
Total			316 913	1 554	318 467
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2 356	2 356
- entre 1 et 5 ans			5 044		5 044
Total			5 044	2 356	7 400

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Participation des salariés

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com

SAS GARNIER PISAN
83370 SAINT AYGULF

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	650 000	650 000	650 000	650 000	650 000
Nbre des actions ordinaires existantes	130	130	130	130	130
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 134 345	9 067 432	6 336 444	7 095 939	8 060 165
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	356 229	359 513	91 704	131 643	48 720
Impôts sur les bénéfices	90 297	76 108	9 800-	10 617	528-
Participation des salariés au titre de l'exercice	28 311	24 389			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	193 061	170 613	31 191	52 200	4 445
Résultat distribué	280 000	160 000	150 000	100 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 827.85	1 992.43	780.80	930.97	378.83
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 485.08	1 312.41	239.93	401.53	34.19
Dividende distribué à chaque action	2 153.85	1 230.77	1 153.85	769.23	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	39	39	36	30	34
Montant de la masse salariale de l'exercice	997 284	1 028 354	990 872	892 835	985 581
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	709 425	744 015	724 172	656 848	689 576

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	4 880	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	454 232	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	366 700	KT	KU 6 965
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	98 010	KW	KX 2 600
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	345 988	KZ	LA 357
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	50 351	LC	LD 9 941
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
	TOTAL III		LN	1 315 281	LO	LP 19 862
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	39 627	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 907	1U	1V 51
	TOTAL IV		LQ	41 534	LR	LS 51
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 361 695	ØH	ØJ 19 914

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CQ	DQ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	LW 4 880	IX 4 880
CORPORELLES	Terrains		IP		LS	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB 454 232	MC 454 232
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ 2 097	MK 371 568	ML 371 568
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 100 610	MO 100 610
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP 5 011	MQ 341 334	MR 341 334
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 7 200	MT 53 092	MU 53 092
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
	TOTAL III		IY		NG 14 308	NH 1 320 836	NI 1 320 836
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX 39 627	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 1 958	2G 1 958
	TOTAL IV		I3		NJ 39 627	NK 1 958	2H 1 958
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK 53 935	ØL 1 327 674	ØM 1 327 674

COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard [illegible]
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Babler
83700 ST RAPHAEL
Tél. 04 94 19 64 20
cac@gier.com

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	4 880	PF		PG		PH	4 880
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	110 571	PN	16 239	PO		PQ	126 810
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	297 458	QA	25 101	QB	2 097	QC	320 462
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	61 578	QE	8 435	QF		QG	70 013
	Matériel de transport	QH	326 577	QI	6 518	QJ	5 011	QK	328 084
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	44 622	QM	2 721	QN	7 200	QO	40 143
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	840 807	QV	59 015	QW	14 308	QX	885 513
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	845 687	ØP	59 015	ØQ	14 308	ØR	890 393

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@grefr.com

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	21 860	6U		6V	14 211	6W	7 648
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	21 860	TY		TZ	14 211	UA	7 648
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	21 860	UB		UC	14 211	UD	7 648
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	14 211		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAEL
Tél. 04 94 19 54
cac@gieir.com

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 958	UV	1 958	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	9 152		9 152		
	Autres créances clients	UX	1 769 304		1 769 304		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO		Z1			
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 350		6 350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	126 342		126 342		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	101 246		101 246		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 909		38 909		
	Charges constatées d'avance	VS	166 655		166 655		
	TOTAUX	VT	2 219 915	VU	2 219 915	VV	
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG	238 663	238 663		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 735 314	1 735 314		
Personnel et comptes rattachés	8C	61 433	61 433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	75 914	75 914		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	383 402	383 402		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 610	15 610		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	39 100	39 100		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	60 661	60 661		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	2 610 097	VZ 2 610 097		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 136	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bernard LECAT
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAEL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gpier.com

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique